



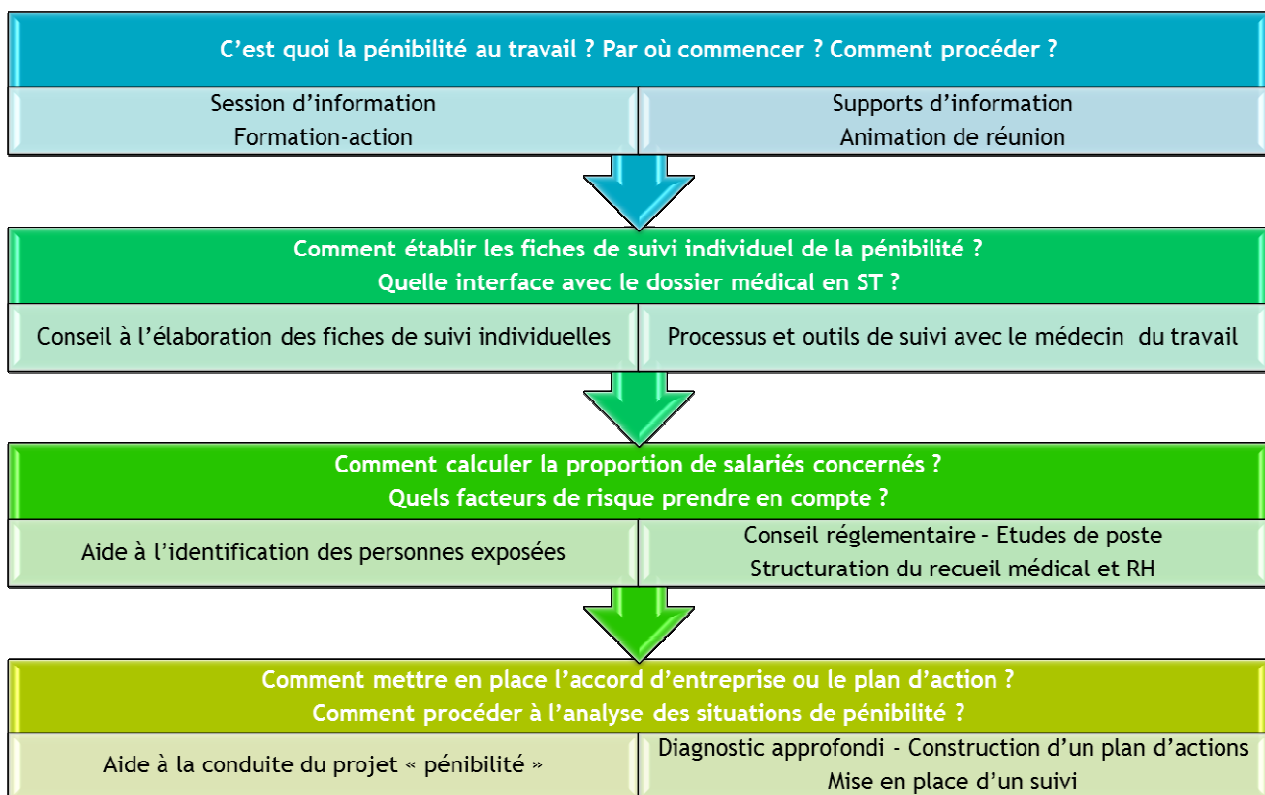
## Evaluation & Prévention de la pénibilité au travail

### La demande porte sur :

- ⇒ Un besoin de structuration et d'accompagnement à la mise en œuvre du projet « Pénibilité ».
- ⇒ Une aide à l'établissement du diagnostic des facteurs de risque de pénibilité.
- ⇒ Du conseil concernant les actions de prévention à mettre en place.

### L'intervention de l'ASTI vise à :

- ⇒ Informer et donner des repères sur la démarche de prévention de la pénibilité ;
- ⇒ Identifier et analyser les situations de travail et les déterminants sources de pénibilité sur l'ensemble des facteurs de risque (contraintes physiques marquées, environnement physique agressif, rythmes de travail, autres ...) au regard des spécificités de l'entreprise et de son activité ;
- ⇒ Proposer des pistes de prévention à la fois techniques, organisationnelles et humaines.



Association de Santé au Travail Interservices

26 Rue Boudeville - 31100 Toulouse

☎ 05 34 63 84 31 📠 05 34 63 84 30 🌐 www.ast-i.org

Association Loi 1901 - n° SIRET 479 538 571 00015 - n° Organisme de formation 73 31 04405 31